

TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.

Site : E93047N (Référence à rappeler)

Expéditeur :

TRESORERIE PRINCIPALE
BP 92506
31325 CASTANET TOLOSAN Cedex

Destinataire :

SAS HECTARE
75 RN113
ZI LES PORTES DOMITIENNES CS30020
34741 VENDARGUES CEDEX

Occupant et lieu desservi

SAS HECTARE
IMPASSE DE CALARIA
LOT 3 LOT L ESQUIROL
31120 LACROIX FALGARDE

Pour toute correspondance

Nous écrire à :
Sicoval
110 rue Marco Polo
31670 LABEGE

Accueil

Pour nous rencontrer : Sur RDV
Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Fermeture le vendredi à 17h
Sicoval - Service Relation Usagers
Centre de l'Astel
Parc d'activités Balme - BELBERAUD

Contact

N°: 05 62 24 02 02
Mail : relation.usagers@sicoval.fr
En dehors des horaires d'ouverture,
pour toutes urgences pour
l'eau/assainissement contacter le
05 62 24 76 91

**EAU POTABLE
FACTURE**

N° 2022-216-0022021600472 D

du 19/09/2022

Votre consommation du au 0 m3

TOTAL DE VOTRE FACTURE 40,51 €

NET A PAYER 40,51 €

A régler avant le : 28/11/2022

Date limite de réclamation 28/12/2022

Détail de la facture au verso

Modalités de règlement :

- par carte bancaire à la Trésorerie de Castanet 11 Bd des Genêts
- par chèque : à l'ordre du Trésor Public et joindre obligatoirement le volet TIP sans le signer, l'agrafer ou le coller. Envoyez le tout sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour jointe, à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- par TIP : le TIP est une formule qui remplace le chèque. Dater et signer le TIP sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour jointe, à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- par mensualisation ou prélèvement
- par internet : www.sicoval.fr

Aucun paiement ne sera accepté au Sicoval.

**Décompte à
conserver**

Montant en
euros
40,51

Le TIP, C'est
simple
Datez, signez
et envoyez le TIP
à l'aide de
l'enveloppe à
fenêtre fournie

FINANCES
PUBLIQUES
TSA 20005
94974 CRETEIL
CEDEX 9

Partie à détacher suivant les pointillés

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

SAS HECTARE
ZI LES PORTES DOMITIENNES CS30020
75 RN113
CEDEX
34741 VENDARGUES

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0310075070000002202160047222
ICS : FR68ZZZ437032
Référence : 0022021600472
Créancier : SICOVAL EAU

Montant: 40,51 €

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 20005
94974 CRETEIL CEDEX 9

Joindre un Relevé d'identité bancaire

507110500225 HECTARE

941133000175 98040000220216004720310074958706

4051

Votre facture détaillée

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	TVA	Montant TVA
Location Compteur annuelle	1U	8,7800	8,78	5,50%	0,48 €
Prime Fixe Eau annuelle	1U	29,6200	29,62	5,50%	1,63 €
Sous-total : Eau Potable			38,40 €		2,11 €

TOTAL DE VOTRE FACTURE

38,40 € HT

2,11 € TVA

NET A PAYER

40,51 € TTC

1> RECLAMATIONS

Dans le cas où les informations figurant sur votre redevance ne seraient pas correctes, nous vous invitons à contacter le Service Relation aux Usagers : 05 62 24 02 02 ou par mail : relation.usagers@sicoval.fr.

- Toute réclamation doit être formulée par écrit dans un délai de 1 mois après la date limite de paiement.

2> INFORMATIONS

- Les 30 premiers m3 de consommation d'eau sont au tarif de 2012 et les suivants au tarif de l'année de consommation.

Optez pour les moyens de paiement simples et pratiques !

La mensualisation :

- * sur simple demande au 05 62 24 02 02
- * sur Internet www.sicoval.fr

Le paiement en ligne:

- Possibilité de régler en ligne pour un montant inférieur à 10 000 €.
- Pour plus de renseignement au 05 62 24 02 02 ou par mail : recouvrement@sicoval.fr

La synthèse annuelle de l'ARS sur la qualité de l'eau peut être demandée auprès de nos services au 05 62 24 02 02 ou consultée sur le site Internet www.sicoval.fr

Coupure d'eau Restez connectés

Vous pouvez désormais recevoir sur votre téléphone les alertes concernant les coupures d'eau de votre commune



Inscrivez-vous sur
www.sicoval.fr
Rubrique Alertes SMS